

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2014

---

DÉCHÉANCE DE NATIONALITÉ POUR LES ATTEINTES AUX FORCES ARMÉES ET DE  
POLICE - (N° 996)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CL8

présenté par

M. Poisson, M. Jacob, M. Bussereau, M. Ciotti, M. Daubresse, M. Decool, M. Devedjian,  
M. Fenech, M. Guy Geoffroy, M. Gérard, M. Gibbes, M. Gosselin, M. Goujon, Mme Guégot,  
M. Houillon, M. Huyghe, Mme Kosciusko-Morizet, M. Larrivé, M. Olivier Marleix, M. Morel-A-  
L'Huissier, M. Pélissard, M. Philippe, M. Vannson, M. Verchère, M. Warsmann et  
Mme Zimmermann

-----

### TITRE

Rédiger ainsi le titre :

« Proposition de loi relative à la perte de nationalité française de tout individu portant les armes  
contre les forces armées et de sécurité françaises et instituant un crime d'indignité nationale assorti  
d'une peine de dégradation nationale ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.